



Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives catégorie C

Tél : 01 57 02 61 87
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'Education Nationale (ADJAENES).
- Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat.
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions, et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports du 5 novembre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2023, sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, les adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent :

1. MME FAUSTINO VIRGINIE, affectée au Rectorat à CRETEIL
2. MME MOUTTOUCOMARASSAMY Sp, affectée Université Paris 8 VINCENNES-SAINT-DENIS
3. MME CHENNOUFI SAMIRA, affectée au RECTORAT à CRETEIL
4. MME MOULIN DENISE, affectée au Lycée BENJAMIN FRANKLIN à LA ROCHETTE
5. MME ABDALLA NOUHA, affectée à la DSDEN DE LA SEINE-SAINT-DENIS à SAINT-DENIS
6. MME GARDELLA LINDSAY, affectée au collège FRANCOIS RABELAIS à VITRY SUR SEINE
7. MME LEVINET MAUD, affectée au LPO AUGUSTE BLANQUI à SAINT-OUEN
8. MME BEN MOHAMED SALAH SONIA, affectée au Université Paris-EST-CRETEIL à CRETEIL
9. MME PIGNOL MARYLINE, affectée au collège JACQUES AMYOT à MELUN
10. MME AZZOUNI SIHEME, affectée au LPO JACQUES BREL à CHOISY LE ROI



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE**

11. MME FABRY AURELIE, affectée au collège LA MAILLIERE à LOGNES
12. MME BOUKRAA NARJISSE, affectée à l'Université Paris 8 VINCENNES-SAINT-DENIS à SAINT-DENIS
13. MME CRAIL DIANA, affectée à l'Université Paris 8 VINCENNES-SAINT-DENIS à SAINT-DENIS
14. MM TALANSI-SAMBA LESLIE, affectée au à la DSDEN DU VAL-DE-MARNE à CRETEIL
15. MME FACI SANA, affectée au collège PIERRE SEMARD à BOBIGNY
16. MME MANSEUR FATIHA, affectée à l'Université Paris 8 VINCENNES-SAINT-DENIS à SAINT-DENIS

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 04 OCT. 2023

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines



David BERAHA